



Quelques infos rapides sur les actions en cours. Hier, les agents du site de St Benoît et l'intersyndicale ont interpellé, M Ratel, interrégional, lors de sa visite au SIP de St Benoît. On lui rappelé les conditions désastreuses de la mise n place du SIP et surtout les incohérences de l'aménagement immobilier. Il a pu également constater que la Réunion ne ressemble pas aux hauts de Seine ou à la Savoie. 420 personnes enregistrées en une matinée (le 4 décembre...rien de particulier à priori), voilà une de nos spécificités que l'administration refuse de reconnaître pleinement. Bien entendu, les difficultés de la Réunion ne se limitent pas à l'accueil. Aujourd'hui, les difficultés du département sont complètement niées.

L'intersyndicale finalise une adresse à notre ministre de tutelle, aux parlementaires de la Réunion, au Président du Conseil régional, à la Présidente du Conseil Général ainsi qu'au Président de l'association des Maires. Les choses doivent être dites car la situation va s'empirer sur le sujet "emplois".

D'ailleurs, les documents pour la CAP locale du 14 janvier viennent de nous êtres transmis. Sur chaque résidence, la direction locale a décidé de geler des postes :

- 1 CDI Est
- 1 CDI Ouest
- 2 CH St Denis
- 2 Direction
- 1 CDI St Paul
- 1 CDI St Pierre
- 1 CH St Pierre

Alors que les suppressions ne sont prévues qu'en septembre 2010, la direction locale anticipe dès le mouvement du 1er janvier les suppressions annoncées.

Cela a pour conséquence de bloquer le mouvement de mutation et d'amputer en avance les services concernés. C'est un déni de droit!

Pour que les choses changent, pour que le mouvement s'inverse, il faut que chacun prenne leurs responsabilités. **Avec 70% de grève, les agents ont montré leur détermination et leur volonté de dire stop.** Notre message envers les agents est clair : arrêtez de prendre sur vous, arrêtez de mettre de l'huile dans les rouages, arrêtez de les aider à supprimer des emplois en triturant les indicateurs. N'absorbez pas la pression de votre hiérarchie, faites en part à vos représentants syndicaux.

La vocation des agents de la Réunion n'est pas d'être des accélérateurs de carrières.